

LES TARIFS

Après prise en charge par les organismes cités ci-dessous, il **reste à charge** de l'employeur :



Tarif en vigueur du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021, sous réserve que les conditions de prise en charge soient validées par le FAFCEA et/ou l'OPCO EP.

Tarif stage spécial apprenti(e) : 89 € TTC

LA PRISE EN CHARGE FINANCIÈRE

Nous nous chargeons de la gestion administrative complète des dossiers de financement de nos adhérents :

- L'UNEC Pays de la Loire bénéficie de la subrogation auprès des organismes financeurs : vous n'avancez pas le coût pédagogique, celui-ci est déduit du montant total du stage.
- L'UNEC Pays de la Loire se charge d'adresser vos dossiers au FAFCEA (artisans) et à l'OPCO EP (salariés).
- L'UNEC Pays de la Loire vous tient informé sur l'évolution des aides et financements.

Les frais de gestion engendrés pour ce service, d'un montant de 50 €, sont offerts à nos adhérents.

Les conditions et prise en charge par le FAFCEA et l'OPCO EP sont régulièrement mises à jour sur notre site, dans le menu stage, rubrique financement.

RENDEZ-VOUS SUR : www.unec-pdl.fr

VOTRE INTERLOCUTRICE

RESPONSABLE DE LA FORMATION UNEC PAYS DE LA LOIRE

Fabienne PEREZ Tel : 02 40 71 06 54 Email : fabienne.perez@unec-pdl.fr